INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 10 février 2023**

**INFOS MACRO**

* Les marchés européens ont clôturé en légère baisse, sous la double influence des prix du pétrole et des anticipations d'inflation. Le CAC a perdu 1,44% sur cinq jours après avoir cédé aujourd'hui 0,82% à 7 129,73 points. L'Eurostoxx 50 a lui reculé de 1,23% à 4 197,94 points. Les bourses américaines suivent la même tendance, le Dow Jones restant cependant en faible hausse 0,23% vers 17h30 grâce à Chevron, tandis que le Nasdaq perd 0,74%.
* Plus tôt cette semaine, les marchés avaient bien réagi à l'intervention de Jerome Powell, ayant préféré voir le verre à moitié plein. Si Jerome Powell a indiqué que la lutte contre l'inflation prendrait du temps, il a aussi déclaré que cette dernière devrait reculer de manière importante en 2022.
* Si le président de la Fed est parvenu à rassurer il y a quelques jours, les inquiétudes au sujet des perspectives d'inflation ont été ravivées ce jour. Il ressort de l'enquête réalisée par l'Université du Michigan auprès des consommateurs que leurs prévisions d'inflation pour l'année à venir ont rebondi à 4,2 % ce mois-ci, contre 3,9 % en janvier et 4,4 % en décembre. Ces résultats ont contribué à faire repartir les taux longs à la hausse et le rendement du 10 ans américain a franchi la barre des 3,7%, soit un plus haut depuis début janvier.
* La progression des cours du pétrole à la suite de la décision de la Russie de réduire sa production de 500 000 barils par jour à partir de mars, a également soutenu les taux.
* La Banque centrale mexicaine a surpris jeudi les spécialistes en continuant de relever son principal taux directeur de 50 points de base, à 11% alors qu’une augmentation de 25 points de base seulement était anticipée. Cette décision a soutenu le peso mexicain, qui a gagné 1,4% à 0,0543 dollar sur la semaine. Banco de México s’est justifiée par une inflation, hors alimentation et énergie, plus forte que prévu en janvier, et par le relèvement de ses prévisions de hausse des prix pour 2023 et 2024.

Elle envisage un ajustement du taux directeur de " moindre ampleur " lors de la prochaine réunion.

" La grande question qui se pose maintenant est de savoir où se situera le pic du cycle des taux d'intérêt, car l'inflation sous-jacente, en particulier, ne montre pas encore de signes de détente, d'où l'importance pour Banxico de rester agressive " prévient Commerzbank.

* Les cours du pétrole progressent de plus de 2%, portant le baril de Brent à 86,39 dollars. Le WTI gagne également plus de 2% à 79,69 dollars. En réaction à la décision de l’Occident d’interdire l’importation de produits pétroliers russes raffinés depuis le 5 février, la Russie réduira sa production de 500 000 barils par jour à partir de mars, ce qui correspond à environ 5% de sa production, a indiqué le vice-premier ministre en charge de l’énergie, Alexandre Novak.
* La discipline en matière de dépenses des clubs de football dans l'UE pourrait être renforcée par une nouvelle vague d'investisseurs, notamment des fonds sportifs spécialisés ou des fonds de capital-investissement, qui se concentrent davantage sur la rentabilité et l'efficacité opérationnelle des clubs, selon Fitch Ratings. Un nombre croissant de parties prenantes ayant des approches similaires, ainsi que des exigences plus strictes en matière de viabilité financière de la part de l'UEFA, l'instance dirigeante du foot en Europe, pourraient améliorer les performances financières à moyen terme.

Les investisseurs étrangers spécialisés, en particulier les fonds basés aux États-Unis, sont attirés par ce qu'ils considèrent comme des valorisations modestes des clubs européens. Ces valorisations reflètent, entre autres, les dépenses excessives de la direction précédente, aggravées par le manque à gagner d'environ 9 milliards d'euros pour le secteur pendant la pandémie, selon l'UEFA.

Ces investisseurs ont tendance à se concentrer sur les clubs de second rang avec des bases de fans bien établies dans des ligues moins développées, où la possibilité d'améliorer les performances financières est plus grande.

Les nouveaux investisseurs, qui ont une connaissance du secteur et disposent de liquidités, tentent de reproduire les succès de l'approche américaine de l'industrie du sport, stimulée par des technologies de pointe, des analyses de données et des flux de revenus diversifiés.

Les clubs de football européens pourraient accroître leurs recettes de diffusion et leurs recettes commerciales, en s'appuyant sur de larges bases de supporters, et augmenter les recettes des matchs après avoir achevé la rénovation des stades.

Les investissements étrangers dans le secteur du football européen vont de participations minoritaires dans les droits de diffusion des ligues (par exemple en Espagne et en France) et des franchises (par exemple à Barcelone), à des acquisitions pures et simples de clubs.

2020 a été une année record pour les acquisitions étrangères de participations majoritaires dans des clubs européens, dont beaucoup provenaient de fonds basés aux États-Unis, et la tendance reste forte en 2021 et 2022. Les investissements minoritaires sont également de plus en plus populaires, selon l'UEFA.

* " Les immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables ont progressé de + 41,5% en janvier 2023, par rapport à janvier 2022, avec 19,5% de parts de marché ", annonce l’Avere (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique). L’association évoque plus de 138 000 véhicules particuliers et utilitaires légers mis à la route. Les immatriculations de modèles électrifiés rechargeables ont continué de croître, avec notamment une belle croissance pour les véhicules utilitaires légers (+ 127 %) contre +43% pour les voitures particulières.

" L'année démarre bien, donc, mais il convient de rester vigilant : les crises qui impactent le marché automobile (pénurie de semi-conducteurs, problèmes de livraisons…) ne sont pas terminées " commente l'Avere.

**SOCIETES**

* A Paris, la semaine a été dominée par les résultats des entreprises. Grâce à leur bonne performance au quatrième trimestre, BNP Paribas et Crédit Agricole ont fini parmi les principales progressions du CAC 40.
* Mais c'est TotalEnergies qui a affiché la plus forte hausse du CAC 40 sur 5 jours grâce aux bons résultats de BP mardi et à la progression des cours de l'or noir aujourd'hui. Les investisseurs ont aussi applaudi le nouveau partenariat entre Renault et Nissan. Worldline est lanterne rouge, ayant perdu plus de 7% sur la semaine, pénalisé par la chute du spécialiste des paiements Adyen.
* Adidas a plongé de 11,33% à 138,56 euros à la Bourse de Francfort, sa plus forte baisse en séance depuis le début de la pandémie de Covid 19. Le résultat net de l'équipementier sportif allemand a chuté à 254 millions d'euros en 2022, contre 1,49 milliard d'euros dégagés en 2021. La fin de la collaboration avec le rappeur américain Kanye West après les propos à caractère antisémite proférés par ce dernier, devrait fortement impacter les performances du groupe en 2023.

Adidas, qui a placé en octobre sous revue son partenariat avec Kanye West, a prévenu que le fait de ne pas vendre le stock existant de vêtements de la marque Yeezy allait réduire son chiffre d'affaire d'environ 1,2 milliard d'euros en 2023 et son bénéfice d'exploitation d'environ 500 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires devrait ainsi reculer de près de 10% cette année et le bénéfice d'exploitation être quasi nul.

"Si tous ces effets devaient se concrétiser, l'entreprise s'attendrait à enregistrer une perte d'exploitation de 700 millions d'euros en 2023", a prévenu Adidas dans un communiqué.

"2023 sera une année de transition pour établir la base qui permettra de redevenir une entreprise en croissance et rentable. ... Nous devons recoller les morceaux, mais je suis convaincu qu'avec le temps, nous ferons à nouveau briller Adidas. Mais nous avons besoin de temps", a fait savoir le PDG Bjørn Gulden, cité dans le communiqué.

* Géant des cosmétiques, L'Oréal a perdu 0,83% à 375,60 euros en dépit de la présentation de résultats annuels jugés rassurants par les analystes. Il a publié hier soir un chiffre d'affaires 2022 de 38,26 milliards d'euros, en croissance interne de 10,9%. Dans un contexte difficile, L'Oréal est parvenu à améliorer sa rentabilité. Le résultat d’exploitation a augmenté de 21% à 7,46 milliards d’euros, faisant ressortir une marge d’exploitation de 19,5 %, en progression de 40 points de base. Le résultat net a grimpé de 24 % à 5,7 milliards.

L'Oréal a enregistré des profits en nette progression au niveau de ses différentes activités (produits professionnels, produits grands publics, luxe, cosmétique).

C'est d'ailleurs l'activité L'Oréal Luxe (Lancôme, Yves Saint Laurent, Giorgio Armani...) qui devient pour la seconde année d'affilée la plus importante division du groupe. Elle affiche des ventes de 14,6 milliards d'euros (+10,2% en données comparables), grâce au succès de ses parfums, une" catégorie qui progresse le plus vite sur le marché " déclare la société.

L'Oréal a essentiellement bien performé en 2022 sur ses deux premiers marchés que sont les Etats-Unis (+10,6 % en comparables, à plus de 10 milliards) et l'Europe (+11,6 % à 11,4 milliards). Son activité en Asie du Nord est restée positive à la fin de l'année 2022 (+4,9 %) malgré la situation sanitaire en Chine liée au Covid-19. Sur l'ensemble de l'année, cette zone Asie du Nord dépasse les 11,3 milliards en hausse de +6,6 % en comparables.

* Tesla Inc a augmenté le prix de départ de ses crossovers Model Y de 0,8 % à 261 900 yuans (38 577,11 dollars) en Chine, après que les réductions de prix agressives du constructeur au début de l'année ont fait décoller la demande, selon Reuters.

Tesla a également augmenté de 2 000 yuans le prix de la version à propulsion arrière du Model Y, contre 259 900 yuans précédemment, selon les informations publiées vendredi sur le site Web chinois de l'entreprise.

* Guerbet a gagné 0,74% à 19,10 euros au lendemain de la publication de ses revenus annuels, qui ont souffert de « décalages de production sur le site de Raleigh ». Le chiffre d’affaires 2022 est ainsi ressorti à 753,3 millions d’euros, en hausse de 2,9% (-1,1% à taux de change constants). Selon le spécialiste des produits de contraste pour l’imagerie la croissance de son chiffre d’affaires en 2023 est attendue supérieure à 5% à périmètre comparable et taux de change constants.

La marge d'Ebitda 2022 de Guerbet confirme la fourchette de 13 à 14% annoncée " hors coûts exceptionnels liés à l'optimisation du schéma opérationnel et à l'évolution du modèle de ventes en Chine ".

Invest Securities retient du communiqué que l'activité de Guerbet " a souffert " d'un quatrième trimestre " faible " (-6,5% à taux de change constants) du fait de la baisse des cadences de production sur le site américain de Raleigh, d'une priorisation des chaînes de production à la fabrication d'Elucirem, dont Guerbet a obtenu une autorisation de mise sur le marché américain en septembre dernier, enfin des difficultés de recrutement et des délais de formation nécessaires pour Raleigh. En termes de produits, la décroissance en 2022 repose essentiellement sur le pôle Rayons X (-4,4% à taux de change constants) qui souffre de la baisse des revenus d'Optiray impactés par le site de Raleigh. Le principal levier de croissance reste le Lipiodol qui affiche 33% de croissance au quatrième trimestre.

* Tikehau Capital a annoncé le succès de l’introduction en bourse de sa participation EuroGroup Laminations S.p.A. spécialiste des stators et rotors, pièces essentielles aux moteurs et aux générateurs électriques. Les actions sont cotées sur Euronext Milan et négociées sous le symbole EGLA. Le prix de 5,5 euros par action implique une capitalisation boursière d’environ 922 millions d’euros.

L'introduction en bourse fait suite à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance réussie depuis l'acquisition par le groupe de gestion d'actifs alternatifs d'une participation de 30 % dans Eurogroup Laminations en septembre 2020. L'investissement avait été réalisé principalement par le biais de son fonds de capital-investissement T2 Energy Transition, lancé à l'initiative de TotalEnergies et Tikehau Capital en 2018, qui vise à investir dans des sociétés européennes contribuant à la transition vers une économie bas carbone.

L'introduction en bourse constitue la troisième réalisation partielle ou totale des investissements réalisés par le fonds T2 Energy Transition, après la vente partielle de sa participation dans GreenYellow en juillet 2022 et la cession du Groupe Rougnon en août 2022.

A la suite de cette introduction en bourse, les véhicules de Tikehau Capital conserveront une participation de 8,5% (avant l'option de surallocation) dans EuroGroup Laminations pour continuer à soutenir la Société dans son développement et sa croissance. Jean-Marc Gales, operating partner de Tikehau Capital et Roberto Quagliuolo continueront à siéger au Conseil d'administration de la société.

**ANALYSE**

* C'est un frein de plus au déploiement du nouveau système public-privé d'assurance des récoltes censé mieux couvrir, depuis début janvier, les agriculteurs victimes d'aléas climatiques. Six mois après le coup d’envoi des travaux pour le futur groupement de co-réassurance qui sera la clé de voûte de la réforme, chaque famille d'assureurs campe sur ses positions.

Face aux mastodontes Groupama et Crédit Agricole Assurances, qui concentrent 75 % du marché de l'assurance récolte, les petits acteurs veulent faire entendre leur voix. Leur obsession : ne pas partager les pertes du « duopole » mutualiste, sur ce marché structurellement déficitaire.

La Fédération française des sociétés anonymes d'assurance (FFSAA), qui compte notamment Allianz et Generali, a posé ses conditions au sein du groupe de travail coordonné par France Assureurs, l'organisation ombrelle du secteur.

Il semblerait que ces assureurs « capitalistes » souhaitent scinder le groupement en cinq ou six poches, correspondant chacune à un type de cultures, aux profils de sinistralité différents. Pas question pour eux par exemple de mutualiser l'assurance des prairies, où Groupama est ultradominant, ou bien la couverture de l'arboriculture, que tout le monde ne propose pas.

La FFSAA souhaite que les assureurs puissent céder au groupement une proportion sur mesure de leurs primes d'assurance récolte, calculée en fonction de leur sinistralité individuelle au cours des années antérieures. « Nous voulons un système de co-réassurance des crêtes, pas de la masse des contrats, résume une partie prenante. Le tarif technique sera le même pour tous, mais le seuil de déclenchement différent. Cela encouragera chacun à améliorer ses résultats. »

Ce système est censé faciliter la venue de nouveaux entrants, comme les Assurances du Crédit Mutuel, qui vont bientôt distribuer le contrat multirisque de La Rurale, filiale d'Allianz. « Nous n'arriverons pas à imposer tel quel ce schéma aux deux grands, car il annule l'intérêt de la réforme pour eux, estime un assureur capitaliste. Mais il faut installer les conditions d'un compromis. »

« Il faut trouver un équilibre. Nous n'avons pas l'intention de bloquer toute décision », affirme de son côté Delphine Létendart, directrice assurances de Groupama. « Avec Groupama, nous avons un objectif clair de couverture maximale des agriculteurs et de mutualisation du service, précise Patrick Degiovanni, directeur général adjoint de Pacifica, la branche dommages de Crédit Agricole Assurances. Notre proposition est cohérente et acceptable en matière de concurrence. Nous souhaitons que chaque assureur cède le même pourcentage de sinistres et des primes au groupement ».

La gouvernance du pool est l'autre point sensible du dossier. La FFSAA souhaite que chaque compagnie ait une voix. « On ne peut pas imaginer qu'un grand nombre de petits acteurs puisse décider pour le compte des plus grands, rétorque Patrick Degiovanni. Il faut un mix entre la formule 'un assureur, une voix', et un partage des sièges proportionnel aux parts de marché. »

Peser sur les décisions est vital pour de petites compagnies actives uniquement dans l'assurance agricole, comme Suisse Grêle et L'Etoile. Mais aussi pour les réassureurs comme Swiss Re ou Mapfre, auxquels le groupement pourrait céder une partie de ses risques.

« Une fois que nous serons sortis de la campagne annuelle de mise à jour des contrats et des affaires nouvelles, nous y verrons plus clair, en mai-juin, pour trouver un consensus », estime Patrick Degiovanni. Si la profession ne se met pas d'accord d'ici à fin janvier 2024, c'est le gouvernement qui tranchera.

**L’AGENDA DU 13 février 2023**

**8h30 en Suisse**
Inflation en janvier